

lle-de-France



Atelier territorial « Plaine de France »

14 mars 2012







Les co-pilotes



Caroline Vendryes

Chef de la mission "trame verte et bleue"

Jean-Marc Bernard

Chargé de mission "planification et biodiversité"



Vincent Hulin

Chargé de mission biodiversité

Hélène Colas

Chargée de mission territoriale



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE



Les prestataires



Jean-Christophe Kovacs Thomas Sauzon

- Identification des enjeux et des composantes de la TVB
- Définition des mesures et outils de mise en œuvre
- Rédaction du SRCE



Jeanne Chaboche David Brites

- Animation
- Communication
- Cohérence du processus de concertation





Et vous?



Collectivités territoriales

Acteurs de l'eau

Services de l'État

Établissements publics

Associations

Acteurs économiques

Usagers

Gestionnaires ...



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE



Pourquoi sommes-nous réunis?



Vous présenter la démarche du SRCE

Que va-t-il contenir?

Comment est-il élaboré ?

Concrètement, qu'est-ce que ça va changer ?

Que pourra-t-on ou devrat-on faire une fois ce document adopté ?





Pourquoi sommes-nous réunis?



Enrichir les analyses sur les continuités écologiques de votre expérience et votre connaissance du territoire

Avons-nous oublié des choses dans notre travail d'analyse ?

Disposez-vous d'indications sur des documents ou des personnes ressources à consulter ?

Quels projets sont à anticiper ?





Quel est le déroulé de la réunion ?

9h30	ACCUEIL
10h	La trame verte et bleue, le Schéma régional de cohérence écologique, de quoi parle-t-on ?
10h40	Comment la trame verte et bleue est-elle définie et cartographiée ?
11h	PAUSE
11h20	Quels sont les premiers rendus cartographiques de la trame verte et bleue sur votre territoire ?
13h	FIN DE LA RÉUNION





Comment pouvez-vous participer?

Des **temps de questions – réponses** à l'issue de chaque présentation

La règle du jeu vous sera expliquée à l'issue de la pause!

La possibilité de faire des **observations sur les cartes** qui vous ont été remises

Deux **adresses mails** pour des contributions écrites : caroline.vendryes@developpement-durable.gouv.fr vincent.hulin@iledefrance.fr

Un **extranet** pour s'informer : http://extranet.srce-idf.fr :

Login: accesgeneral

Mot de passe : srceidf

Vous y trouverez les présentations et comptes-rendus de tous les temps d'échanges organisés dans le cadre du SRCE!





La trame verte et bleue, le Schéma régional de cohérence écologique

De quoi parle-t-on?





Un seul système vivant

La biodiversité



Le tissu vivant de la planète



Les êtres vivants sont en interaction entre eux, avec leurs milieux, et ces milieux sont en interaction entre eux.



Une dynamique favorable à la diversité des :

- gènes
- espèces
- écosystèmes





Pourquoi préserver la biodiversité ?

Pour sa valeur patrimoniale

- Les espèces et les milieux ont une valeur intrinsèque, par leur existence même.
- La biodiversité représente un patrimoine pour aujourd'hui et pour demain.

Pour les services fournis par les écosystèmes

- Approvisionnement
 - √ Santé (médicaments)
- Auto-entretien
 - ✓ Zones humides et épuration des eaux
- Régulation
 - ✓ Contrôle des crues
- Culturel
 - ✓ Fonctions récréatives et esthétiques de la forêt.





Des services fournis par les écosystèmes

Exemple

L'ARBRE fonctionne comme un filtre à air et particules

La consommation moyenne d'oxygène par personne et par jour est de 360 litres.

La surface végétale nécessaire pour répondre à ce besoin est de 50 m²

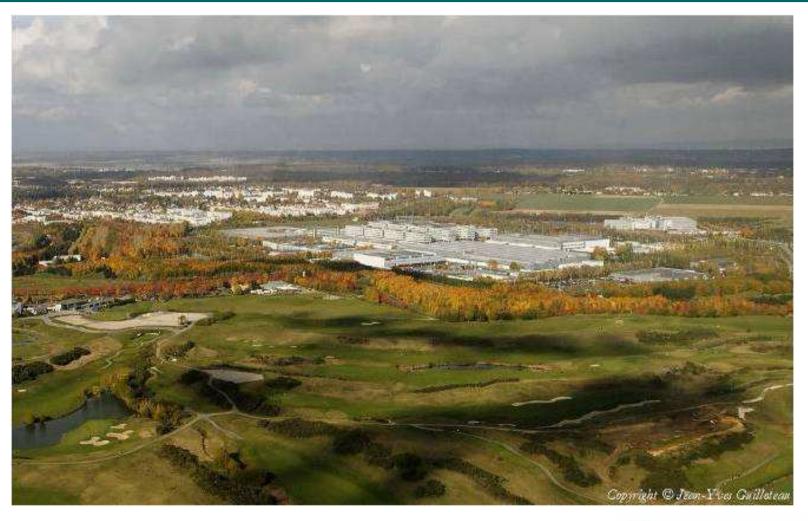


soit 3 jeunes arbres de 5 mètres de diamètre.





La fragmentation et la perte des habitats et milieux naturels, principales causes de réduction de la biodiversité





PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE



Une des approches permettant de préserver la biodiversité

Permettre aux espèces animales et végétales de circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer, s'adapter...

- Freiner la dégradation et la disparition des milieux naturels
- Relier entre eux les milieux naturels pour former un réseau écologique cohérent





Comment faire?

La Trame verte et bleue : un outil d'aménagement destiné à former un réseau écologique cohérent.





Pourquoi la TVB ?

- ➤ Assurer la fourniture des services écologiques;
- ➤ Améliorer la qualité et la diversité des paysages;
- Favoriser les activités durables attachées aux espaces naturels, agricoles et forestiers;
- Orienter l'aménagement et l'urbanisation.





Comment faire?

Préserver et restaurer les continuités écologiques



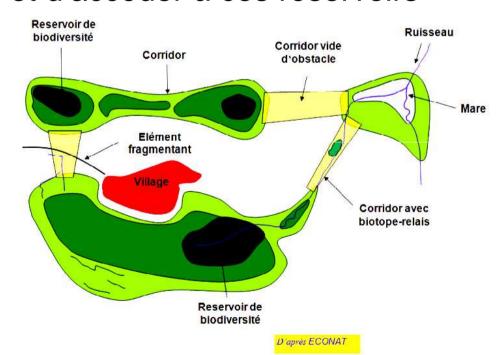


Et concrètement, la trame verte et bleue, c'est...?

L'ensemble des continuités écologiques

Et les continuités écologiques...?

L'ensemble des « réservoirs de biodiversité », et des « corridors écologiques » qui permettent aux individus de circuler et d'accéder à ces réservoirs







Quel cadre réglementaire pour la trame verte et bleue ?

Une réflexion internationale et européenne qui date des années 1970



19 des 27 pays de l'Union européenne ont lancé une politique de réseau écologique

L'évolution des politiques publiques françaises: la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (2006) et une nouvelle approche de la protection de la nature, visant à protéger le vivant dans son ensemble (Stratégie Nationale Biodiversité 2011-2020)



Passage d'une protection des espaces et des espèces dits « remarquables » à la préservation des continuités écologiques

Le « Grenelle de l'Environnement » : mise en place de la TVB et notamment d'un SRCE dans chaque région française



Traduction législative : les lois dites « Grenelle 1 et 2 » (2009 et 2010) ; et réglementaire (CNTVB et CRTVB, Orientations nationales)



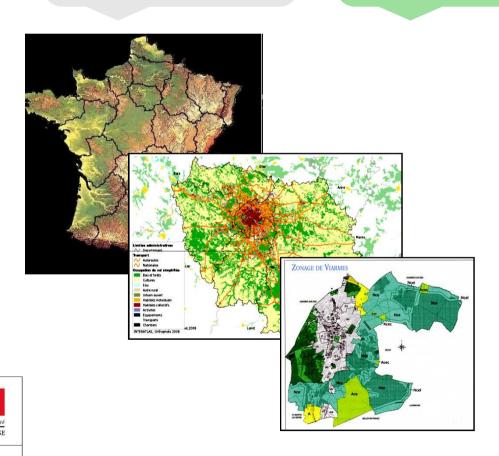


3 principes clés

L'imbrication des échelles

Le principe de subsidiarité

Une articulation avec les différents usages de l'espace





Le SRCE : la traduction régionale de la Trame verte et bleue

Un document d'aménagement du territoire

- Révisable tous les 6 ans
- Co-élaboration État/Région
- Comité régional TVB



une stratégie un cadre d'intervention une dynamique d'acteurs

- Biodiversité et aménagement du territoire : mixité des partenaires
- Prise en compte des enjeux écologiques ET des activités socio-économiques
- Cohérence des politiques sectorielles





Le SRCE: son contenu

- Les enjeux régionaux relatifs à la préservation et à la restauration des continuités écologiques;
- b. Les composantes de la Trame Verte et Bleue;
- c. Un atlas cartographique à l'échelle de la région;
- d. Un **plan d'action** (outils, actions prioritaires, efforts de connaissance).
 - Connaissance
 - Mise en réseau
 - Orientations





Le SRCE : articulation avec les autres démarches



Pour mémoire, les différents niveaux d'opposabilité

Opposabilité

Types de relation régissant les rapports juridiques entre plusieurs normes

Prise en compte

Possibilité de déroger, sous le contrôle du juge, pour un motif tiré de l'intérêt de l'opération envisagée.

Compatibilité

La norme inférieure ne doit ni empêcher ni contrarier l'application de la norme supérieure.

Conformité

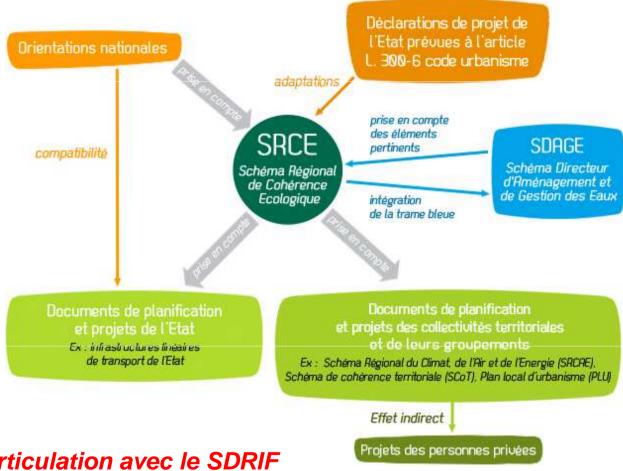
Obligation
positive
d'identité de la
norme
inférieure à la
norme
supérieure.





Le SRCE: articulation avec les autres démarches

- Le SRCE ne peut se substituer aux politiques publiques existantes ou à venir.
- Il doit mettre en synergie les différentes politiques publiques pour maintenir ou rétablir les continuités écologiques.



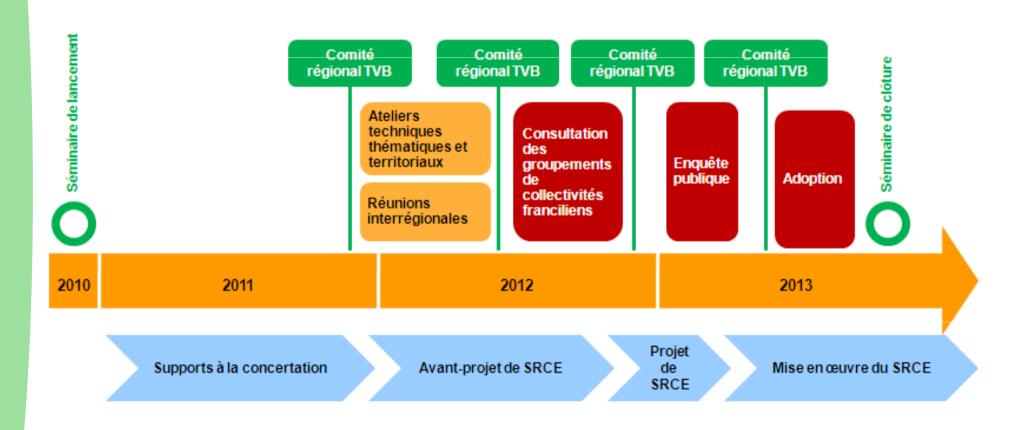
En ïle-de-France : articulation avec le SDRIF





Le SRCE francilien : calendrier









Le SRCE : une démarche concertée



Décision et suivi

Comité de projet

Comité de projet élargi

Co-construction

Ateliers thématiques

Ateliers territoriaux

Discussion interrégionale

Validation scientifique

CSRPN

Réunion inter-CSRPN

Comité régional Trames verte et bleue

Recueil d'avis

Consultation

Enquête publique

Information et partage

Séminaire régional de lancement

Séminaire régional de clôture

Site extranet (plate-forme technique)

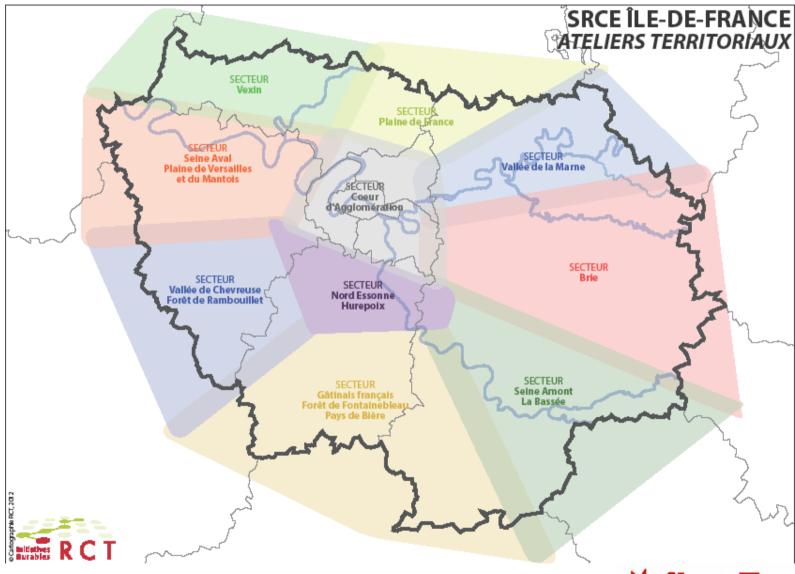
La lettre du SRCE





Les ateliers territoriaux







Des questions sur la trame verte et bleue ? le SRCE ? son élaboration en lle-de-France ?











Définition et cartographie de la trame verte et bleue en lle-de-France

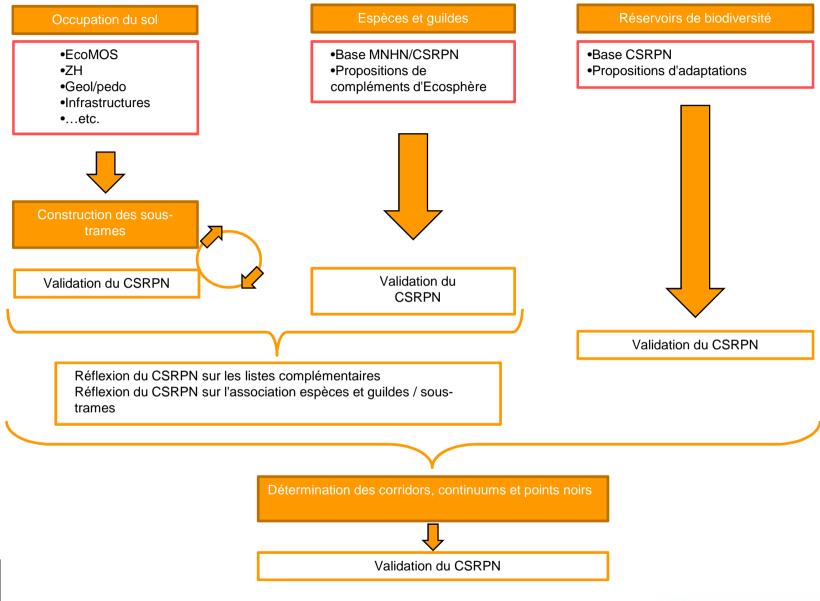
Mode d'emploi



D'ILE-DE-FRANCE



Schéma méthodologique







Mise en cohérence du SRCE

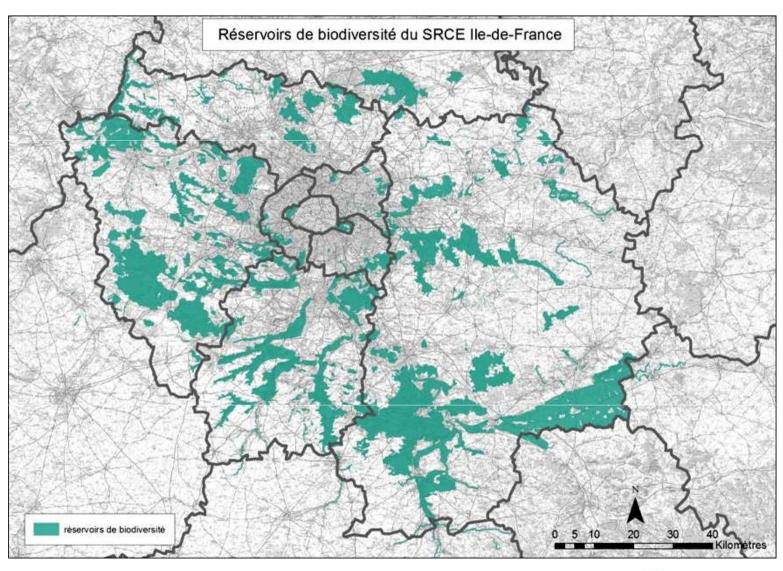
5 Critères de cohérence nationale doivent être pris en compte dans le SRCE d'Ile-de-France :

- Cohérence des zonages réglementaires et d'inventaires → réservoirs de biodiversité
- Cohérence sur les espèces → liste nationale des espèces SRCE
- Cohérence sur les habitats et milieux naturels → prescriptions nationales concernant la cartographie des sous-trames
- Cohérence sur les milieux aquatiques et humides → cours d'eau classés, prise en compte des zones humides du SDAGE
- Cohérence inter régionale et transfrontalière





Constitution des réservoirs de biodiversité





PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE



Constitution des réservoirs de biodiversité

Cohérence nationale des zonages réglementaires et d'inventaires à travers des constituants obligatoires :

- Réserves naturelles nationales et régionales
- Réserves Biologiques en forêt publique
- Arrêtés préfectoraux de protection de biotope

Compléments ajoutés pour le SRCE d'Ile-de-France

- ZNIEFF de types 1 et 2
- Sites Natura 2000
- Réservoirs biologiques du SDAGE





Les espèces dans le SRCE

Trois critères permettent de définir les espèces du SRCE d'Ile-de-France :

- Une sensibilité à l'effet de coupure : Cerf, Chauvessouris, amphibiens...
- Une sensibilité à la réduction de la taille de leurs habitats
 : Fauvette pitchou, Busards...
- Une sensibilité au réchauffement climatique : Mésange boréale, insectes...

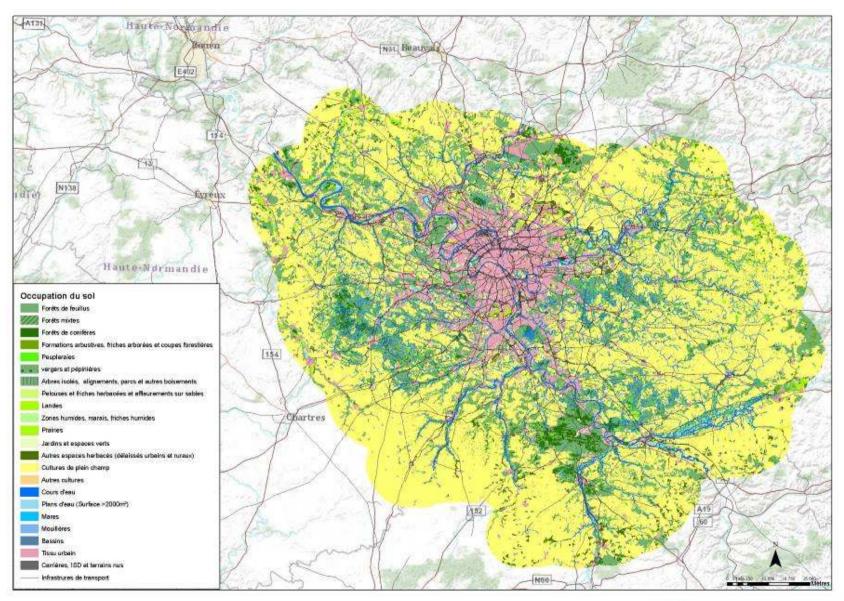


On peut distinguer trois catégories d'espèces pour le SRCE d'Ile-de-France :

- Des espèces de cohérence nationale (donc choisies à l'échelon national) permettant la validation des SRCE régionaux
- Des espèces régionales importantes pour ce territoire
- Des espèces de travail facilitant la constitution des sous-trames et leur analyse



Constitution de l'occupation des sols









Constitution de l'occupation des sols

L'occupation du sol est la base des sous-trames de la TVB lle-de-France.

Elle a été constituée de la manière suivante :

- MOS/EcoMOS (IAU) unionnés (avec arbitrages en cas de contradiction)
- BD Topo (IGN) : infrastructures de transport, bâtiments, végétation boisée
- AESN: Zones à Dominante Humide
- INRA: Référentiel Pédologique au 1/250000e
- BRGM : Carte géologique au 1/50000e
- IFEN: Corine Land Cover (territoires hors Ile-de-France)

Concernant les milieux aquatiques, les éléments suivants ont été retenus :

- BD Topo (IGN) : surface en eau
- SNPN: Inventaire des mares d'Ile-de-France
- BD Carto (IGN) : plans d'eau

Autres éléments intégrés à la cartographie:

- IAU : BD Berges, éléments fixes du paysage
- ONCFS/IAU : couches des enclos et clôtures
- ONEMA : Référentiel des Obstacles à l'Ecoulement
- AESN : Stations d'épuration...





Des questions sur cette méthode?





PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE









Zoom sur le territoire « Plaine de France »

Les premiers rendus cartographiques de la trame verte et bleue





La règle du jeu

4 sous-trames + réservoirs

5 cartes

5 temps d'échanges (20 min.)

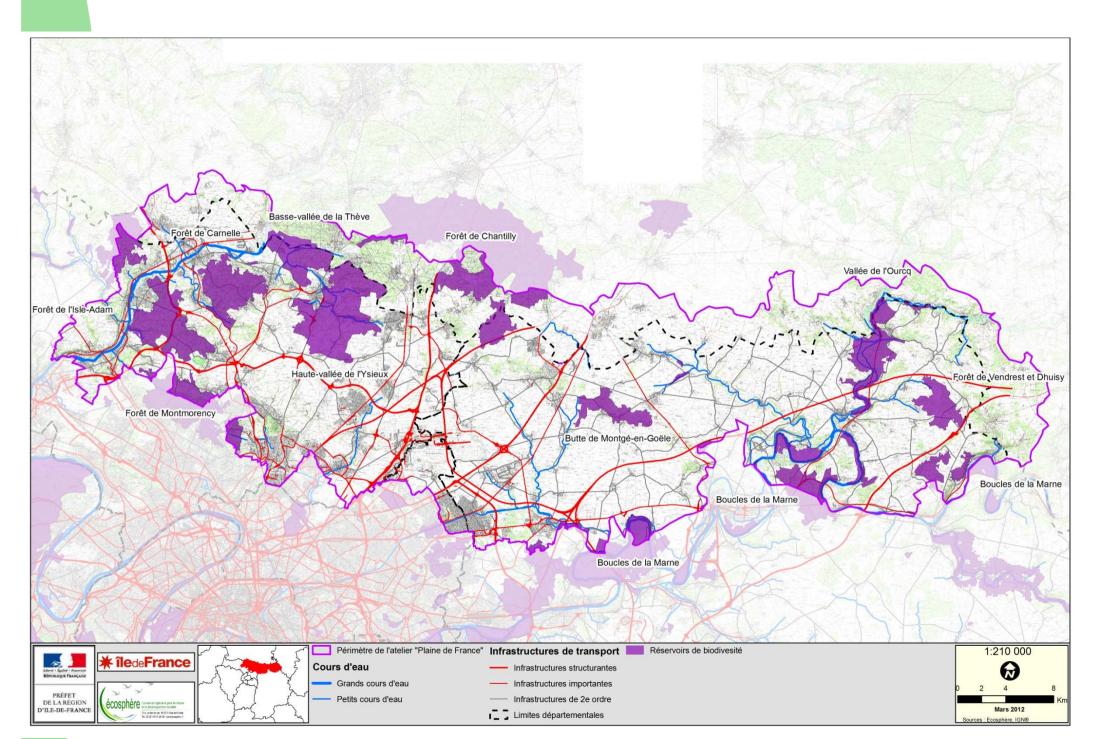
A chaque fois:

- une présentation de la carte
- un temps de débat :
 - La représentation des continuités écologiques correspond-elle à votre connaissance du territoire ?
 - Certains points noirs vous semblent-ils avoir été oubliés ?
- un temps de travail individuel, si vous le souhaitez :
 - vous avez reçu un exemplaire de chacune des cartes et 5 post-it
 - faites part de vos remarques sur les post-it et collez-les sur les cartes, notamment pour indiquer un site ou une zone
 - utilisez les comme bon vous semble : 1 par carte ? 5 sur une seule carte ?





Les réservoirs de biodiversité



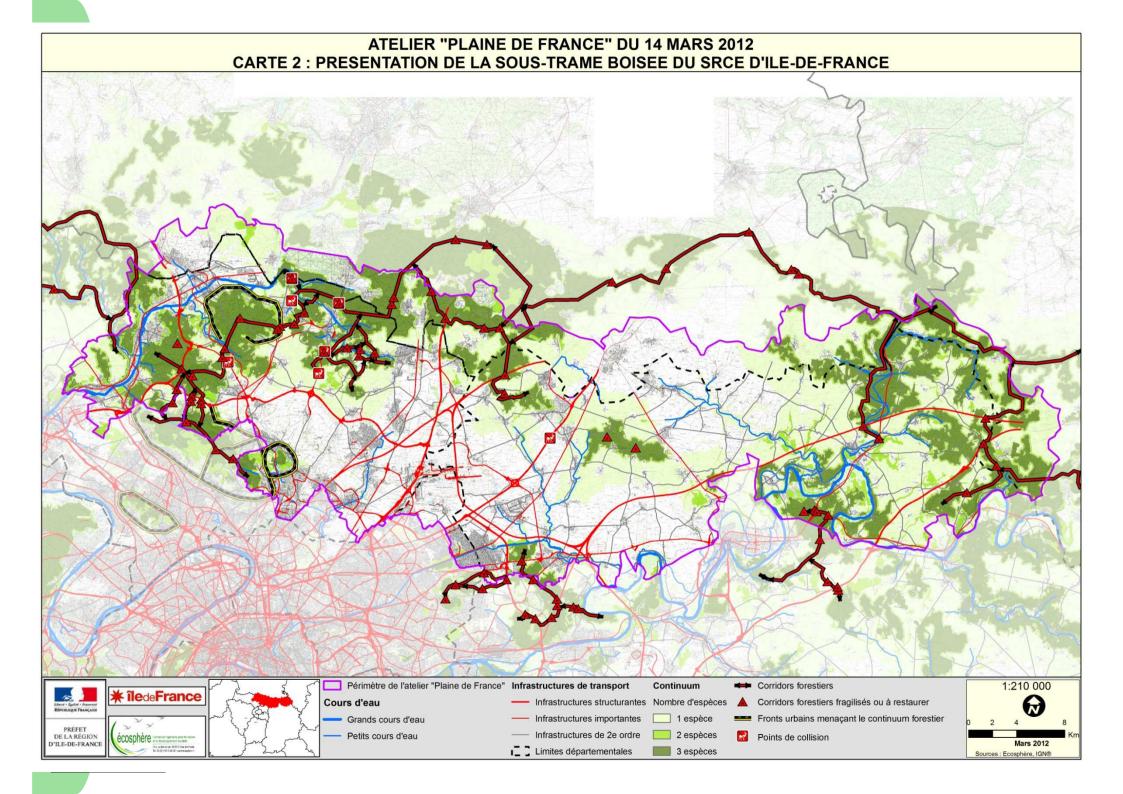
Cette cartographie des réservoirs de biodiversité appelle-t-elle des questions?



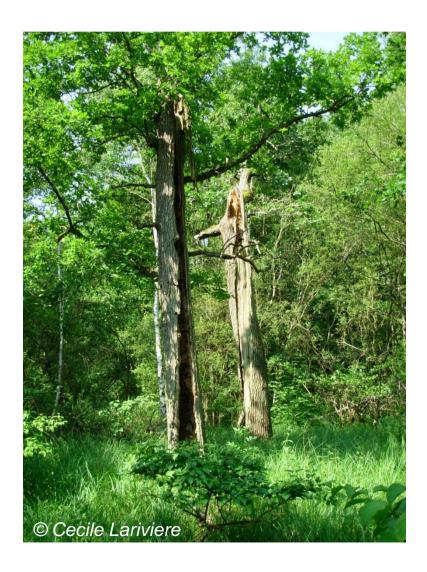


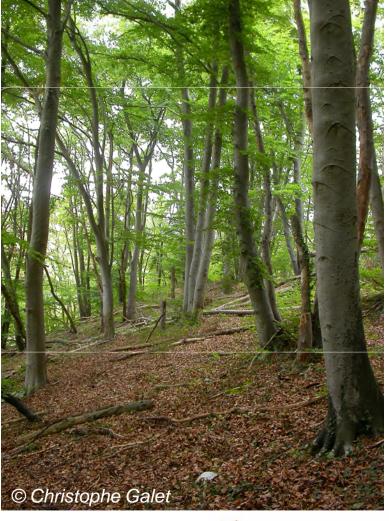
PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE





Cette cartographie de la sous-trame boisée estelle fidèle à ce que vous connaissez du territoire ?



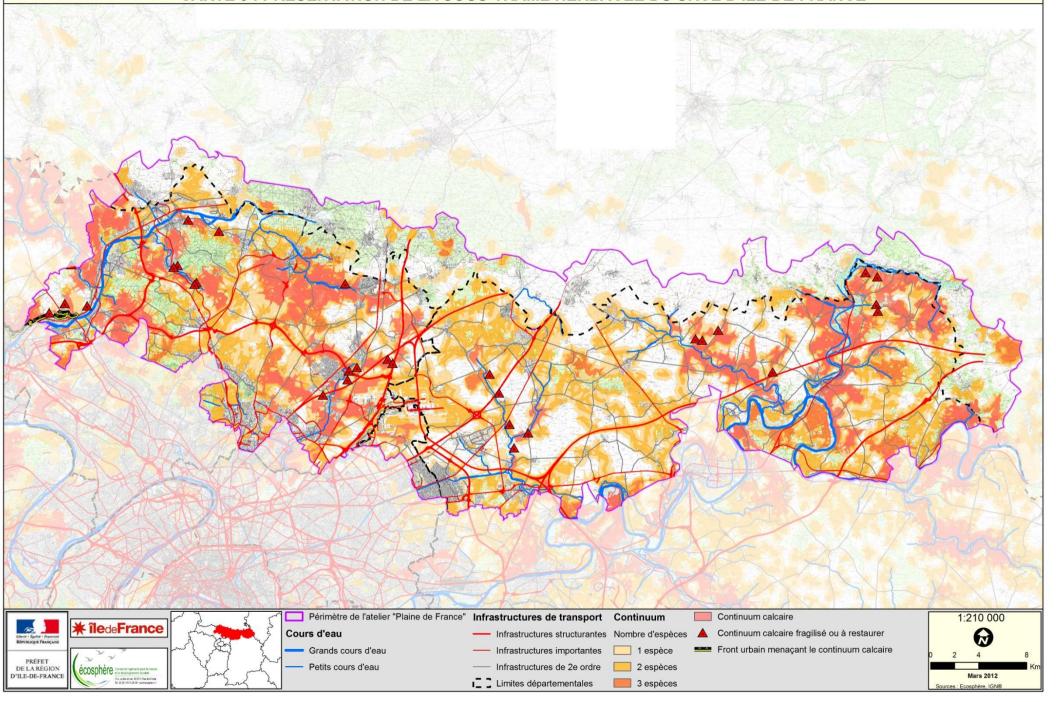




PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE



ATELIER "PLAINE DE FRANCE" DU 14 MARS 2012 CARTE 3 : PRESENTATION DE LA SOUS-TRAME HERBACEE DU SRCE D'ILE-DE-FRANCE



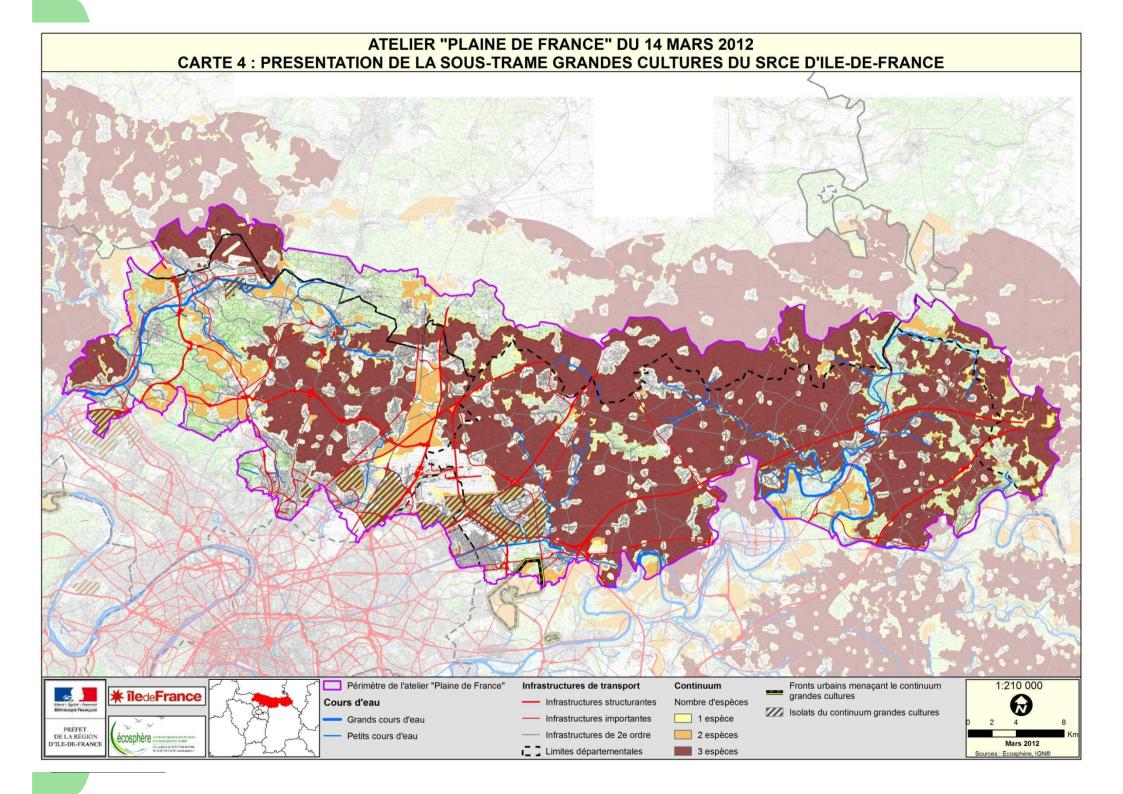
Cette cartographie de la sous-trame herbacée estelle fidèle à ce que vous connaissez du territoire ?











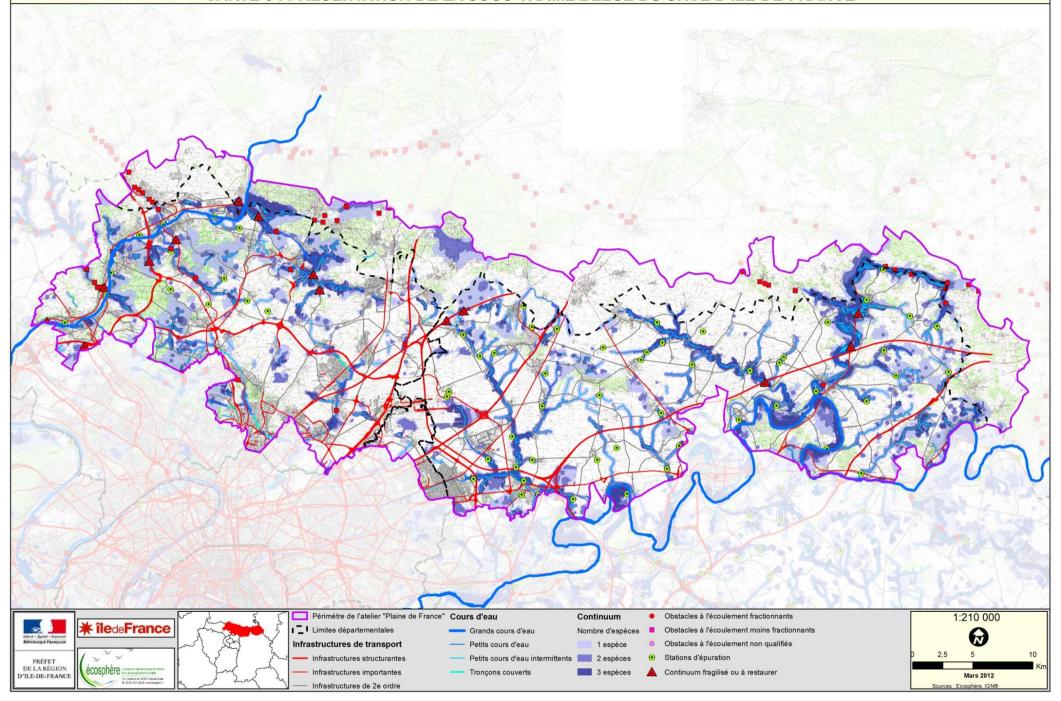
Cette cartographie de la sous-trame grandes cultures est-elle fidèle à ce que vous connaissez du territoire ?







ATELIER "PLAINE DE FRANCE" DU 14 MARS 2012 CARTE 5 : PRESENTATION DE LA SOUS-TRAME BLEUE DU SRCE D'ILE-DE-FRANCE



Cette cartographie de la sous-trame bleue estelle fidèle à ce que vous connaissez du territoire ?











Conclusion de l'atelier





La suite des échanges

La possibilité de faire part de vos propositions complémentaires aux adresses suivantes :

caroline.vendryes@developpement-durable.gouv.fr vincent.hulin@iledefrance.fr

Un compte-rendu de cet atelier vous sera adressé dans les prochaines semaines

Rendez-vous sur http://extranet.srce-idf.fr:

Login: accesgeneral

Mot de passe : srceidf

Vous y trouverez les présentations et comptes-rendus de tous les temps d'échanges organisés dans le cadre du SRCE!









lle-de-France



Merci pour votre attention



Crédits photo: Florence Monfort, RCT, PNR Vexin français, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, Olivier Marchal (PNR HVC), Conseil régional d'IDF



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

